

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 15 JUIN 2015

Membres électeurs: 35
Membres électeurs présents : 22
Pouvoirs : 3
Vote : - Pour : 25
- Contre : 0
- ABSTENTION : 0

DÉLIBÉRATION N° 2015/07

AVIS DU COMITÉ DE BASSIN SUR LE PLAN DE GESTION DU RISQUE D'INONDATION (PGRI)

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

- VU l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement ;
- VU l'article R 213-55 du Code de l'Environnement ;
- VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de Bassin de La Réunion ;
- VU le règlement intérieur du Comité de Bassin ;
- VU la proposition de courrier au président du Conseil Régional de La Réunion et au Préfet de La Réunion présentée en séance ;
- VU les remarques intervenues en séance

Emet un avis favorable au projet de Plan de Gestion du Risque d'Inondation tel que présenté,

Le secrétariat transmettra le courrier proposé en séance après visa du Président

Saint-Denis, le 24 JUIN 2015

Le Président du Comité de Bassin Réunion

Patrick MALET

